

Libération (site web)  
Culture, jeudi 18 mai 2023

Quatre écoles des beaux-arts tentent un coup de poker en grippant  
Parcoursup par Claire Moulène

Les établissements de Besançon, Bordeaux, Bourges et Strasbourg-Mulhouse ont suspendu la transmission des notes de leurs concours d'entrée pour faire pression sur le ministère de la Culture, qui reste sourd aux demandes de révision de leur mode de fonctionnement.

Après des mois de mobilisation, la multiplication des AG, des manifestations rue de Valois et devant de nombreuses Drac, ainsi qu'une occupation massive des établissements (une trentaine sur les 45 du réseau national), les écoles d'art tentent un nouveau coup de pression sur le ministère de la Culture.

Face à la grogne généralisée, celui-ci avait annoncé, le 28 mars, la mise en place d'une mission express confiée à Pierre Oudart - ancien du ministère aujourd'hui à la tête des beaux-arts de Marseille - qui doit rendre son rapport avant l'été, et la mise à disposition d'une enveloppe de 2 millions d'euros. Très insuffisant, ont jugé les représentants des écoles d'art, qui réclamaient un fonds d'urgence de 20 millions d'euros pour pallier la précarisation grandissante des écoles, notamment territoriales.

Pour peser dans la balance, quatre de ces écoles territoriales et nationales, celles de Besançon, Bordeaux, Bourges et Strasbourg-Mulhouse, ont décidé de jouer un coup de poker en suspendant la transmission des notes de leurs concours d'entrée. Objectif de la manoeuvre : faire avancer d'un cran le bras de fer avec le ministère en grippant Parcoursup.

Car officiellement, ces écoles, dont les concours d'entrée pour la rentrée prochaine viennent de s'achever, ont l'obligation de transmettre ces notes à la plateforme. *« Si cette rétention se poursuit au-delà du 22 mai, date limite de transmission à Parcoursup, alors chaque école devra se déterminer sur la durée de l'action et organiser elle-même le retour vers les candidats, résume un membre de l'inter-organisation des écoles d'art qui s'est créée il y a quelques mois. « Cela peut avoir des conséquences sur le fonctionnement de Parcoursup et sur la relation entre la plateforme et ses usagers, qu'il appartient à nos tutelles d'éviter », conclut l'organisation qui renvoie ainsi la responsabilité au ministère.*

«L'ambiance est vaseuse»

Il faut dire que l'ambiance est électrique depuis quelque temps dans les écoles d'art, autant que dans les écoles d'architecture, qui elles aussi réclament une révision de fond en comble de leur mode de fonctionnement. Électrique, et un brin morose si l'on en croit ce professeur de la Haute Ecole des arts du Rhin qui témoigne : *«Les étudiants ont repris le chemin de l'école en ordre dispersé. Le retour pourrait presque s'apparenter à une gueule de bois tant l'ambiance est vaseuse. Entre concours d'entrée, diplômes blancs, retours dans les ateliers en vue de la finalisation des pièces, dernière ligne droite avant les épreuves finales... tout se passe comme si on se réveillait d'une longue période de convalescence qui a fait fondre une partie de la masse musculaire. En bruit de fond, on perçoit encore quelques voix qui tentent de raviver les braises et qui reprennent le flambeau d'une proposition partie initialement des écoles d'art et relayée par les écoles d'architecture : gripper Parcoursup en menaçant d'une rétention des notes des concours. Tout va se jouer dans les semaines qui viennent.»*

Pour cet enseignant, le tableau est le même qu'il s'agisse d'écoles territoriales ou nationales : *«Le nombre d'enseignants contractuels, précaires et non-titulaires n'a jamais été aussi important et c'est préoccupant. Et si l'on réfère à ce qui s'est passé à Valenciennes ou à Poitiers /Angoulême ces dernières semaines, rien n'est plus simple que de fermer une école en ne renouvelant pas les contractuels.»*

Pour sortir *«de la crise que [le ministère de la Culture] entretient par son inaction volontaire»*, les porte-parole de l'inter-organisation des écoles d'art réclament aujourd'hui *«une consolidation du maillage territorial des écoles avec des moyens financiers et humains correspondant aux exigences de l'enseignement supérieur et de la recherche»*, une *«réforme du statut des EPCC [établissements publics de coopération culturelle, ndlr] »* coupable, selon eux, de maintenir les écoles territoriales dans un angle mort où l'Etat et les collectivités se renvoient la balle et se défont de leur responsabilité, notamment en matière budgétaire. Pour ces professionnels, une suppression de l'obligation d'organiser les concours d'entrée via la plateforme Parcoursup, *«outil, inadapté comme tant d'autres à la spécificité de nos écoles»*, est aussi clairement souhaitée.